



FANOHANANA

Parrainages Enfants Malgaches

« En sauvant un enfant, c'est le monde de demain que nous sauvons » (Père Pedro)

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

- déclare adhérer à l'Association et règle par chèque **ma cotisation annuelle 2019 de 20 €**
- déclare parrainer un enfant et verser **25 €/mois**
- déclare faire un don à caractère humanitaire au bénéfice des enfants parrainés et de leur famille d'un montant de €

Merci d'envoyer votre versement :

- soit par chèque bancaire mensuel ou trimestriel à l'adresse suivante :

Association FANOHANANA Résidence du
Château
13/15, rue du Château
92250 La Garenne-Colombes

- soit par virement bancaire : **BRED** La Garenne Colombes sur le compte suivant :

RIB France : FR76 1010 7002 8200 9140 8618 714

Un reçu fiscal annuel vous sera délivré pour déduire de vos impôts votre cotisation, parrainage ou don, de 66% dans la limite légale autorisée.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données le concernant auprès de l'Association.

Résidence du Château - 13/15, rue du Château - 92250 La Garenne-Colombes - France

E-mail : contact@fanohanana.org - Site Web : www.fanohanana.org

Association régie par loi 1901, reconnue d'Intérêt Général en date du 28 août 2018